
**Emploi et Développement
social Canada**

**Employment and Social
Development Canada**

Emploi et Développement social Canada

**États financiers consolidés (*non audités*)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

États financiers consolidés (non audités) pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232).
Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

No de cat. : Em1-23F-PDF

ISSN : 2816-5365

Emploi et Développement social Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'EDSC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'EDSC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers consolidés en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'EDSC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne d'EDSC sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations d'EDSC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers.

Les états financiers consolidés d'EDSC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Karen Robertson, CPA
Dirigeante principale des finances
Emploi et Développement social Canada

Original signé par

Jean-François Tremblay
Sous-ministre
Emploi et Développement social Canada

Gatineau, Canada
Le 28 août 2023

Emploi et Développement social Canada
État consolidé de la situation financière (*non audité*)
Au 31 mars

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Actifs financiers		
Débiteurs et avances (note 4)	13 348 916	12 025 347
Prêts à recevoir (note 5)	19 666 293	19 149 205
Total des actifs financiers bruts	33 015 209	31 174 552
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Prêts à recevoir (note 5)	(106 055)	(96 026)
Total des actifs financiers nets	32 909 154	31 078 526
Passifs		
Montant dû au (à recevoir du) Trésor	695 546	(266 851)
Montant dû au Régime de pensions du Canada (note 6)	305 726	101 266
Créditeurs et charges à payer (note 7)	3 261 269	4 596 937
Indemnités de vacances et congés compensatoires	153 627	166 578
Fonds de la somme désignée - Compte en fiducie (note 8)	1 917	1 916
Compte des rentes sur l'État (note 9)	68 021	81 557
Avantages sociaux futurs (note 10)	69 345	76 473
Total des passifs nets	4 555 451	4 757 876
Actif financier net ministériel	28 353 703	26 320 650
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	17 587	20 383
Immobilisations corporelles (note 11)	567 553	473 848
Total des actifs non financiers	585 140	494 231
Situation financière nette ministérielle (note 12)	28 938 843	26 814 881

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 13)

Passif éventuel (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Original signé par

Karen Robertson, CPA
 Dirigeante principale des finances
 Emploi et Développement social Canada

Gatineau, Canada
 Le 28 août 2023

Original signé par

Jean-François Tremblay
 Sous-ministre
 Emploi et Développement social Canada

Emploi et Développement social Canada
État consolidé des résultats et de la situation financière nette
ministérielle (*non audité*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023 Résultats prévus	2023 Réel	2022 Réel
(en milliers de dollars)			
Charges			
Régimes de pension et prestations	70 511 493	71 626 375	63 911 781
Apprentissage, développement des compétences et emploi	37 096 889	30 551 593	66 413 935
Développement social	6 149 549	6 529 336	4 160 192
Services internes	1 099 145	1 313 930	1 277 371
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	278 738	457 741	275 840
Conditions et relations de travail	148 355	163 668	167 975
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(3 837)	29 926	(16 600)
Total des charges	115 280 332	110 672 569	136 190 494
Revenus			
Assurance-emploi (note 12)	24 788 700	27 472 940	24 333 715
Recouvrement des frais d'administration du RPC	516 306	532 906	539 703
Recouvrement des frais de prestations des services des autres ministères gouvernementaux	217 024	480 226	261 769
Frais d'utilisation	-	138 262	80 629
Autres	59 333	22 274	25 355
Intérêts sur les prêts à recevoir	8 613	13 996	10 769
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(107 922)	(697 133)	(421 144)
Total des revenus	25 482 054	27 963 471	24 830 796
Coût net des activités poursuivies	89 798 278	82 709 098	111 359 698
Activités transférées			
Charges		-	306 309
Coût net des activités transférées		-	306 309
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	89 798 278	82 709 098	111 666 007
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		85 711 658	116 913 365
Variation des montants dus au Trésor		(962 397)	(2 897 971)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15)		84 277	78 149
Transferts des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages		-	(3)
Éléments d'actifs transférés entre ministères		(478)	176 693
Éléments de passifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux		-	55
Revenu de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		2 123 962	2 604 281
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		26 814 881	24 210 600
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		28 938 843	26 814 881

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Emploi et Développement social Canada
État consolidé de la variation de l'actif financier net ministériel
(non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Revenu de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	2 123 962	2 604 281
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	(165 504)	(170 785)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	71 556	66 528
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	40	173
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	203	78
Transfert provenant d'autres ministères	-	(44)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(93 705)	(104 050)
Variation due aux charges payées d'avance	2 796	11 777
Augmentation nette de l'actif financier net ministériel Actif	2 033 053	2 512 008
financier net ministériel - début de l'exercice	26 320 650	23 808 642
Actif financier net ministériel - fin de l'exercice	28 353 703	26 320 650

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Emploi et Développement social Canada
État consolidé des flux de trésorerie (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	82 709 098	111 666 007
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(71 556)	(66 528)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(203)	(78)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15)	(84 277)	(78 149)
Paielements de transition pour la mise en oeuvre des paielements de salaires en arrérages	-	3
Transfert net d'actifs et de passifs financiers en provenance ou à la destination d'autres ministères	478	(176 649)
Variation de l'état de la situation financière		
Augmentation des débiteurs et avances	1 323 569	2 353 821
Augmentation des prêts à recevoir	507 059	117 712
Diminution des charges payées d'avance	(2 796)	(11 777)
Diminution (augmentation) du montant dû au Régime de pensions du Canada	(204 460)	38 068
Diminution des créditeurs et charges à payer	1 335 668	2 897 209
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	12 951	(16 000)
Diminution (augmentation) des fonds de la somme désignée - Compte en fiducie	(1)	41
Diminution du Compte des rentes sur l'État	13 536	16 242
Diminution des avantages sociaux futurs	7 128	2 886
Éléments de passifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux	-	(55)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	85 546 194	116 742 753
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	165 504	170 785
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(40)	(173)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	165 464	170 612
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	85 711 658	116 913 365

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Emploi et Développement social Canada (EDSC) est un ministère de l'administration publique centrale. EDSC est un ministère identifié à l'annexe I de *la Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise des ministres responsables d'Emploi et Développement social (EDS).

Le mandat législatif des ministres d'EDSC est de rehausser le niveau de vie de tous les Canadiens et d'améliorer leur qualité de vie en faisant la promotion du développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et mobile, ainsi que d'un marché du travail efficient et favorable à l'intégration, en plus de promouvoir le bien-être des personnes au sein de la société et la sécurité du revenu.

Les lois et règlements pour lesquels les ministres d'EDSC sont responsables incluent : la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, la Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants, la Loi canadienne sur l'épargne-invalidité, la Loi canadienne sur l'épargne-études, la Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs, la Loi canadienne sur l'accessibilité, la Loi sur la réduction de la pauvreté, la Loi relative aux rentes sur l'État, la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État, la Loi sur l'assurance du service civil, la Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, la Loi sur les prêts aux apprentis, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, le Code canadien du travail, la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, la Loi sur la prestation canadienne d'urgence, la Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants, la Loi sur les prestations canadiennes de relance économique, la Loi sur la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement et, les règlements faite en vertu de ces lois.

Emploi et Développement social Canada réalise ses objectifs selon les responsabilités essentielles suivantes du ministère:

Développement social

Améliorer l'inclusion et les possibilités de participation des Canadiens dans leurs collectivités.

Régimes de pensions et prestations

Aider les Canadiens à conserver un revenu à la retraite et verser une aide financière aux survivants, aux personnes handicapées et à leur famille.

Apprentissage, développement des compétences et emploi

Aider les Canadiens à accéder aux études postsecondaires, à obtenir les compétences et la formation nécessaires pour participer à un marché du travail en évolution et offrir une aide aux personnes qui sont temporairement sans emploi.

Conditions et relations de travail

Faire la promotion de conditions de travail sûres, saines, équitables et inclusives et de relations de travail fondées sur la coopération.

Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères

Fournir de l'information au public sur les programmes du gouvernement du Canada et fournir des services au nom d'autres ministères et partenaires.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services sont les suivantes : services de gestion et de surveillance, services de communication, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables d'EDSC énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

EDSC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à EDSC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au *Plan ministériel* 2022-2023. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état consolidé de la variation de l'actif financier net ministériel parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel* 2022-2023.

(b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les transactions du Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE), un compte à fins déterminées consolidé comprenant les revenus crédités et les charges débitées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* pour lesquels le sous-ministre, en tant que président de la Commission de l'assurance-emploi du Canada, est responsable. Les comptes du Compte des OAE ont été consolidés avec ceux d'EDSC, et toutes les opérations et tous les soldes inter organisationnels ont été éliminés.

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est exclu du périmètre comptable d'EDSC parce que les changements au RPC nécessitent l'accord des deux tiers des provinces participantes et donc, le RPC n'est pas contrôlé par EDSC.

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

EDSC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par EDSC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par EDSC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(d) Montants à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que EDSC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(e) Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les cotisations de l'assurance-emploi (AE) sont constatées comme revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont gagnées, lorsque les travailleurs, par leur emploi, génèrent ces cotisations et la contribution afférente de l'employeur. Les cotisations gagnées dans l'exercice sont mesurées à partir des montants cotisés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et d'une estimation des montants non cotisés. Les revenus de cotisations comprennent également les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices antérieurs.
- Les revenus d'intérêts sur les prêts à recevoir sont constatés dans l'exercice où ils sont gagnés. Aucun revenu d'intérêts n'est comptabilisé sur les prêts considérés comme étant douteux.
- Le recouvrement des frais d'administration du RPC est constaté en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs d'EDSC. Bien que l'on s'attende à ce que le sous-ministre maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus d'EDSC.

(f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce une décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers consolidés ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont accumulées au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les charges engagées pour le compte du gouvernement sont liées aux actifs détenus pour le compte du gouvernement. Par conséquent, ces charges sont considérées comme étant engagées pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentées en réduction des dépenses brutes de l'entité.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations d'EDSC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'EDSC découlant du régime. La responsabilité d'EDSC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les salariés qui n'ont pas retiré de prestations est calculée à l'aide d'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(h) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers consolidés. EDSC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette. Les prêts en cours sont ultérieurement évalués au coût amorti.

(i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. Selon la probabilité que l'événement survienne, et la capacité d'établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

(j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

(k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. EDSC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art, les collections dans les musées et les biens immeubles situés sur les réserves telles que définies par la *Loi sur les Indiens*.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(l) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations sont fondées sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale, et rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la détermination d'une portion des cotisations d'AE, les provisions pour créances douteuses, les remboursements de prestations de la SV et de l'AE, le passif pour les avantages sociaux futurs, le recouvrement des frais d'administration du RPC, les charges à payer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le passif du Compte des rentes sur l'État, et le passif éventuel. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers consolidés de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

EDSC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. De plus, puisque le Compte des OAE est un compte à fins déterminées consolidé, ses revenus et charges inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC n'influent pas sur les autorisations parlementaires. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'EDSC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	82 709 098	111 666 007
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Dépense pour mauvaises créances (excluant AE)	(1 037 726)	(484 864)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(71 556)	(66 528)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15)	(84 277)	(78 149)
Diminution des avantages sociaux futurs	7 128	2 886
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	12 951	(16 000)
Remboursement de charges de programme et des exercices antérieurs	3 845 525	1 983 268
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(203)	(78)
Dépense pour provision pour le programme d'aide au remboursement de prêts canadiens aux étudiants et les prêts canadien aux apprentis	(401 025)	(148 342)
Transactions nettes du Compte des OAE (note 12)	2 794 719	(17 265 883)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer non imputés aux autorisations	44 662	(140 200)
Autres ajustements	(1 907)	(1 950)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	5 108 291	(16 215 840)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Déboursés nets de prêts canadiens aux étudiants	355 087	232 762
Déboursés nets de prêts canadiens aux apprentis	6 788	3 575
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	165 504	170 785
Renonciation de prêts canadiens aux étudiants et de prêts canadiens aux apprentis	159 552	160 837
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	-	3
Diminution des charges payées d'avance	(2 796)	(11 777)
Autres ajustements	12 588	15 060
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	696 723	571 245
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	88 514 112	96 021 412

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 466 723	1 357 634
Crédit 5 – Subventions et contributions	10 680 436	6 273 678
Radiation de dettes	227 472	170 358
Montants législatifs	76 852 221	89 827 598
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(971)	(1 075)
Autorisations périmées :		
Dépenses de fonctionnement	(104 291)	(125 025)
Subventions et contributions	(600 569)	(1 480 082)
Radiation de dettes	(6 909)	(1 585)
Montants législatifs	-	(89)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	88 514 112	96 021 412

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'EDSC :

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes		
Cotisations d'AE à recevoir de l'ARC	2 952 231	1 975 369
Remboursements de prestations d'AE et de la SV à recevoir de l'ARC	3 107 335	3 312 026
Mesures de soutien de COVID-19 à recevoir de l'ARC	1 639 991	1 790 755
Autres	87 037	76 011
	7 786 594	7 154 161
Débiteurs et avances - parties externes		
Versements excédentaires de prestations d'AE et de la SV et pénalités à recevoir	1 477 722	1 473 267
Versements excédentaires de prestations de mesures de soutien de COVID-19 et pénalités à recevoir	6 693 539	4 990 859
Autres	659 642	667 442
Provisions pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(3 268 581)	(2 260 382)
	5 562 322	4 871 186
Débiteurs et avances nets	13 348 916	12 025 347

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Prêts à recevoir

	Prêts aux étudiants	Prêts aux apprentis (en milliers de dollars)	2023 Total	2022 Total
Prêts à recevoir				
Prêts bruts – début de l'exercice	23 696 200	283 807	23 980 007	23 753 079
Nouveaux prêts et rachats	3 148 827	38 235	3 187 062	3 205 965
Remboursements	(2 417 664)	(31 123)	(2 448 787)	(2 633 900)
Radiations et renoncations de prêts	(384 500)	(324)	(384 824)	(345 137)
Prêts bruts - fin de l'exercice	24 042 863	290 595	24 333 458	23 980 007
Escompte non amorti	(22 842)	-	(22 842)	(28 237)
Provision pour créances douteuses	(4 702 112)	(37 592)	(4 739 704)	(4 891 094)
Prêts nets	19 317 909	253 003	19 570 912	19 060 676
Intérêts courus				
Intérêts courus bruts - début de l'exercice	353 962	1 175	355 137	423 662
Nouveaux intérêts	10 917	(5)	10 912	7 668
Remboursements	(30 675)	(228)	(30 903)	(33 067)
Radiations et renoncations d'intérêts	(50 802)	(4)	(50 806)	(43 126)
Intérêts courus bruts - fin de l'exercice	283 402	938	284 340	355 137
Escompte non amorti	(7 441)	-	(7 441)	(10 363)
Provision pour créances douteuses	(181 232)	(286)	(181 518)	(256 245)
Intérêts courus nets	94 729	652	95 381	88 529
Total des prêts nets et des intérêts courus nets	19 412 638	253 655	19 666 293	19 149 205
Prêts et intérêts courus détenus pour le compte du gouvernement	(105 403)	(652)	(106 055)	(96 026)
Total des prêts à recevoir	19 307 235	253 003	19 560 238	19 053 179

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts à recevoir et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

	Prêts aux étudiants	Prêts aux apprentis (en milliers de dollars)	2023 Total	2022 Total
Prêts à recevoir				
Non en souffrance	20 686 801	251 858	20 938 659	20 735 887
Nombre de jours de retard				
1 à 90	716 765	9 409	726 174	639 010
91 à 365	124 592	2 402	126 994	124 163
Dépréciés	2 491 863	26 926	2 518 789	2 452 710
Sous-total	24 020 021	290 595	24 310 616	23 951 770
Moins: Provision	(4 702 112)	(37 592)	(4 739 704)	(4 891 094)
Prêts nets	19 317 909	253 003	19 570 912	19 060 676

Prêts canadiens aux étudiants

Les prêts canadiens aux étudiants se composent de trois types de prêts différents, soit les prêts directs, les prêts garantis et les prêts à risques partagés. Depuis le 1er août 2000, les prêts canadiens aux étudiants sont consentis sous le régime des prêts directs. Avant cette date, les prêts étaient consentis sous le régime des prêts garantis (1964-1995) ou sous le régime des prêts à risques partagés (1995-2000). Les prêts directs émis le ou après le 1er août 2000 sont administrés en vertu de l'article 6.1 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, qui autorise le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et des Langues officielles à conclure un accord de prêt directement avec tout étudiant admissible. Les prêts garantis consentis entre 1964 et août 1995 par des institutions financières en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* sont garantis aux prêteurs par EDSC. Les prêts à risques partagés émis avant le 1er août 2000 et le ou après le 1er août 1995 comprennent les prêts en circulation dont les montants sont liés aux prêts étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.

Une provision est comptabilisée afin de tenir compte des créances douteuses et du programme d'aide au remboursement (PAR) des prêts canadiens aux étudiants. La provision pour les prêts directs est déterminée en fonction d'une estimation actuarielle fournie par le Bureau du surintendant des institutions financières (actuaire en chef). En s'appuyant sur une projection des prêts en défaut et des taux de recouvrement, l'actuaire en chef détermine les taux de provision à appliquer sur les soldes impayés du portefeuille en fonction de l'état du prêt.

Le montant total des prêts directs en circulation émis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* ainsi que les prêts à risques partagés rachetés par EDSC ne peut dépasser 34 milliards de dollars. Le montant total des prêts directs en circulation et des prêts à risques partagés au 31 mars 2023 s'élevait à 24,0 milliards de dollars (23,6 milliards de dollars en 2022).

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Prêts canadiens aux apprentis

Les prêts canadiens aux apprentis (PCA) sont administrés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur les prêts aux apprentis*, qui est entrée en vigueur le 2 janvier 2015. Le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles est autorisé à conclure un accord de prêts directement avec tout apprenti admissible.

Une provision est comptabilisée afin de tenir compte des créances douteuses des PC et du Programme d'aide au remboursement (PAR). La provision est déterminée en fonction d'une estimation actuarielle fournie par l'actuaire en chef. En s'appuyant sur une projection des prêts en défaut et des taux de recouvrement, l'actuaire en chef détermine les taux de provision à appliquer sur les soldes impayés du portefeuille en fonction de l'état du prêt.

Le montant total des PCA en circulation émis en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* ne peut dépasser 1,5 milliard de dollars. Le montant total des prêts aux apprentis en circulation au 31 mars 2023 s'élevait à 290,6 millions de dollars (283,8 millions de dollars en 2022).

Intérêts et modalités de remboursement

En vertu de ces deux régimes, aucune garantie n'est reçue des emprunteurs et les prêts portent intérêt soit à un taux variable (taux préférentiel) ou à un taux fixe (taux préférentiel +2,0%). Les emprunteurs ne sont pas tenus de payer l'intérêt sur leurs prêts tant qu'ils poursuivent leurs études, qu'ils sont inscrits à un programme de formation, ou durant la période de grâce de six mois suivant la fin de leurs études ou de leurs programmes d'apprentissage. L'accumulation d'intérêts sur les prêts d'études a été temporairement suspendue du 1 avril 2021 jusqu'au 31 mars 2023. Cette mesure deviendra permanente à compter du 1 avril 2023.

Les emprunteurs qui ont du mal à rembourser leurs prêts peuvent bénéficier du programme d'aide au remboursement. La période de remboursement est typiquement de 10 ans, avec une période maximale de 15 ans pour les emprunteurs admissibles si leur versement mensuel adapté au revenu, calculé en fonction du revenu familial et du nombre de personnes dans la famille, est inférieur au versement mensuel exigé. Les emprunteurs peuvent également bénéficier, selon le type de régime, du programme de renoncations de prêts en cas d'invalidité permanente ou de décès.

Lorsque EDSC n'est plus raisonnablement assuré de recouvrer la totalité d'un prêt à la date prévue, ce prêt est considéré comme étant douteux. Aucun revenu d'intérêts n'est comptabilisé sur ces prêts. Les prêts considérés comme étant douteux sont éventuellement soumis au processus de radiation. Les recouvrements subséquents sur ces prêts sont comptabilisés en réduction de la charge dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Montant dû au Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965. Le RPC est administré par le gouvernement du Canada et les provinces. Le RPC est donc exclu du périmètre comptable d'EDSC.

Conformément à la loi sur le *Régime de pensions du Canada*, les opérations financières du RPC sont enregistrées dans le Compte du RPC et le Compte supplémentaire du RPC, collectivement dénommés les Comptes du RPC. Les revenus et les charges du RPC tels que les cotisations, les intérêts, les revenus ou les pertes des placements faits par l'Office d'investissement du RPC, les prestations et les charges d'exploitation sont portés en augmentation et en diminution du passif et sont comptabilisés séparément aux états financiers consolidés du RPC. Les Comptes du RPC enregistrent également les sommes transférées à l'Office d'investissement du RPC ou reçues de ce dernier.

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Montant dû au Régime de pensions du Canada - début de l'exercice	101 266	139 334
Rentrées et autres crédits	114 960 098	97 461 296
Paielements et autres débits	(114 755 638)	(97 499 364)
Montant dû au Régime de pensions du Canada - fin de l'exercice	305 726	101 266

7. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'EDSC :

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Crédoiteurs - autres ministères et organismes		
Impôt sur le revenu payable à l'ARC	5 929	4 394
Prestation universelle pour la garde d'enfants payable à l'ARC	77 759	81 617
Autres	642 174	481 779
	725 862	567 790
Crédoiteurs - parties externes		
Prestations d'AE à payer aux particuliers	767 355	852 820
Prestations de SV et supplément de revenu garanti à payer aux particuliers	78 067	34 693
Mesures de soutien de COVID-19 à payer aux particuliers	34 489	512 230
Autres	781 969	1 738 725
	1 661 880	3 138 468
Charges à payer	257 273	221 240
Provision pour paiements alternatifs aux provinces non participantes aux programmes des prêts canadiens aux étudiants et des prêts aux apprentis	616 254	669 439
Total des crédoiteurs et des charges à payer	3 261 269	4 596 937

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Fonds de la somme désignée - Compte en fiducie

Ce compte a été établi conformément à l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour enregistrer les sommes reçues et versées en vertu de l'article 5 de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Il a été établi le 19 septembre 2007 afin d'assurer le paiement à d'anciens élèves ayant vécu dans un pensionnat indien admissible, pour le Paiement d'expérience commune (PEC) et les crédits personnels pour des programmes et services éducatifs aux bénéficiaires du PEC ou à certains membres de leur famille. Le Compte en fiducie est crédité d'intérêts, conformément au paragraphe 21(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le fonds de la somme désignée est administré conjointement par le fiduciaire, le gouvernement du Canada, représenté respectivement par le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles et le ministre des Relations Couronne-Autochtones.

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Fonds de la somme désignée - début de l'exercice	1 916	1 957
Intérêts crédités au Compte en fiducie	106	4
Paiements et autres débits	(105)	(45)
Fonds de la somme désignée - fin de l'exercice	1 917	1 916

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Compte des rentes sur l'État

EDSC administre le Compte des rentes sur l'État. Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*, qui a mis fin à la vente de rentes sur l'État en 1975.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés du Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les rentes non réclamées. Les montants liés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Le Compte des rentes sur l'État est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, en utilisant les taux prescrits de mortalité et d'intérêt, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité au Trésor. Tous redressements exigés selon les politiques comptables du gouvernement sont comptabilisés dans un compte de provision pour redressement. Le compte de provision reflète le redressement au passif dû à la différence entre les taux prescrits et la meilleure estimation des taux de mortalité ajustés pour l'expérience et le taux d'escompte. Le taux d'escompte utilisé pour mesurer la valeur actuelle actuarielle des prestations constituées est basé sur le cout d'emprunt du gouvernement qui a été calculé à partir des rendements de la courbe de rendement zéro coupon pour les obligations de gouvernement du Canada. Cette méthode tient compte du moment des flux de trésorerie futurs.

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Compte des rentes sur l'État - début de l'exercice	66 895	75 755
Rentrées et autres crédits	4 265	4 828
Paiements et autres débits	(12 293)	(13 688)
Compte des rentes sur l'État - sous-total	58 867	66 895
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - début de l'exercice	14 662	22 044
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - pour l'exercice	(5 508)	(7 382)
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - fin de l'exercice	9 154	14 662
Compte des rentes sur l'État - fin de l'exercice	68 021	81 557

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de EDSC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que EDSC versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le Régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023 s'élevait à 276,2 millions de dollars (248,6 millions de dollars en 2022). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,01 fois pour 2022) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2022) les cotisations des employés.

La responsabilité d'EDSC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2023, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les informations sur les indemnités de départ au 31 mars se détaillent comme suit :

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	76 473	79 359
Charge pour l'exercice	(1 652)	6 231
Prestations versées pendant l'exercice	(5 476)	(9 117)
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	69 345	76 473

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Machinerie et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels informatiques	3 ans - Achetés 5 years - Développés à l'interne
Autre matériel et mobilier	5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration 10 ans - Prestation de services 15 ans - Bureaux

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Le tableau suivant résume les transactions et les soldes pour les principales catégories d'immobilisations corporelles:
(en milliers de dollars)

Catégories	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements(1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2023	2022
Machinerie et matériel	291	-	-	(26)	265	221	25	-	(26)	220	45	70
Matériel informatique	814	31	-	-	845	254	152	-	-	406	439	560
Logiciels informatiques	691 239	-	23 130	(16 750)	697 619	498 951	56 894	-	(16 750)	539 095	158 524	192 288
Autre matériel et mobilier	2 275	-	-	(32)	2 243	1 993	82	-	(12)	2 063	180	282
Véhicules	2 435	46	-	(67)	2 414	1 690	267	-	(67)	1 890	524	745
Actifs en construction	183 364	165 427	(69 653)	-	279 138	-	-	-	-	-	279 138	183 364
Améliorations locatives	410 229	-	46 523	(29 529)	427 223	313 690	14 136	-	(29 306)	298 520	128 703	96 539
Total	1 290 647	165 504	-	(46 404)	1 409 747	816 799	71 556	-	(46 161)	842 194	567 553	473 848

(1) Les ajustements comprennent les actifs en construction de 69,7 millions de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette d'EDSC est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE) a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte des OAE. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et imputés au Compte des OAE.

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Compte des OAE - Fonds réservés		
Solde - début de l'exercice - Fonds réservés	(24 971 704)	(7 705 821)
Revenus		
Cotisations	27 422 130	24 304 685
Pénalités et intérêts	50 810	29 030
	27 472 940	24 333 715
Charges		
Prestations et mesures de soutien		
Prestations de chômage et de travail indépendant	(19 677 774)	(36 964 549)
Transferts aux provinces et territoires relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	(2 344 229)	(2 375 000)
Mesures de soutien	(145 542)	(137 309)
Prestation d'AE d'urgence	69 530	40 542
Prestations remboursées par les prestataires à revenus élevés	262 572	513 289
Frais d'administration	(2 709 913)	(2 640 234)
Créances douteuses	350 485	58 387
	(24 194 871)	(41 504 874)
Transactions nettes du Compte des OAE avant le financement du gouvernement	3 278 069	(17 171 159)
Financement du gouvernement du Canada - Prestation d'AE d'urgence	(483 350)	(94 724)
Transactions nettes du Compte des OAE	2 794 719	(17 265 883)
Solde - fin de l'exercice - Fonds réservés	(22 176 985)	(24 971 704)
Fonds non réservés	51 115 828	51 786 585
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	28 938 843	26 814 881

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Obligations contractuelles et droits contractuels

(a) Obligations contractuelles

Par leur nature, les activités d'EDSC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels EDSC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2024	2025	2026	2027	2028 et exercices ultérieurs	Total
(en milliers de dollars)						
Ententes sur le développement du marché du travail, y compris les frais d'administration de l'AE relatifs aux EDMT	2 141 756	-	-	-	-	2 141 756
Autres paiements de transfert	8 709 183	8 401 396	8 983 662	1 202 970	2 179 115	29 476 326
Fonctionnement et entretien	261 594	65 879	65 879	65 879	-	459 231
Total	11 112 533	8 467 275	9 049 541	1 268 849	2 179 115	32 077 313

Les ententes sur le développement du marché du travail exigent une période de préavis de deux années pour la résiliation des ententes pour 7 provinces et 1 territoire, pour les autres provinces et territoires la période de préavis est d'une année. Les obligations de 2025 ne peuvent être raisonnablement estimées.

(b) Droits contractuels

Les activités d'EDSC comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers et des apparentées qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Il s'agit principalement de la prestation de services au nom d'autres ministères et organisations. Le tableau suivant présente un sommaire des droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables:

	2024	2025	2026	2027	2028 et exercices ultérieurs	Total
(en milliers de dollars)						
Parties externes						
Recouvrement des frais d'administration du RPC	501 334	-	-	-	-	501 334
Apparentés						
Autres revenus	311 597	-	-	-	-	311 597
Total	812 931	-	-	-	-	812 931

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Des réclamations, litiges et griefs ont été faits auprès d'EDSC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. EDSC enregistre une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 5,2 millions de dollars (3,6 millions de dollars en 2022) au 31 mars 2023.

b) Actifs éventuels

Dans le cadre du Fonds de finance sociale (FFS), il y a actuellement 3 ententes de contributions à remboursement conditionnel dont les paiements potentiels sont dûs au plus tard le 31 mars 2039. Étant donné qu'il s'agit de contributions à remboursement conditionnel, les montants qui deviendront remboursables ne peuvent être estimés à l'heure actuelle, puisque les ententes de contributions sont assujetties aux conditions spécifiques des programmes. Ainsi, il n'est pas possible de prévoir un montant remboursable spécifique chaque année, en raison de divers facteurs auxquels chaque bénéficiaire est confronté en ce qui a trait à sa performance économique et au rendement lié à sa production.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, EDSC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

EDSC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, EDSC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et aux services juridiques. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC :

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	79 608	73 588
Services juridiques	4 669	4 561
Total	84 277	78 149

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services d'infrastructure de la technologie de l'information offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC.

(b) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères

Durant l'exercice, EDSC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services liés aux indemnisations des accidentés du travail dont la valeur s'établissait à 18,1 millions de dollars en 2023 (19,0 millions de dollars en 2022).

(c) Autres transactions entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, EDSC a fait des opérations avec des ministères, organismes et sociétés d'État. Voici les actifs, passifs, revenus et dépenses liés à ces opérations :

	2023	2022
	(en milliers de dollars)	
Charges - autres ministères, organismes et sociétés d'État	1 276 618	1 415 185
Revenus - autres ministères, organismes et sociétés d'État	483 619	265 137

Les charges et les revenus inscrits à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Gestion du risque

EDSC est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale d'EDSC au risque de crédit au 31 mars 2022 et au 31 mars 2023 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers.

EDSC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs et avances de parties externes et aux prêts à recevoir. Une analyse de l'ancienneté des prêts à recevoir et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 5.

(b) Risque lié au marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque lié au marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change.

EDSC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les prêts à recevoir d'EDSC portent intérêt à des taux variables et fixes. Bien que la juste valeur de ces instruments financiers soit touchée par les variations des taux d'intérêt du marché, il n'y a aucune incidence sur ces états financiers consolidés puisque ces éléments sont évalués au coût ou au coût amorti.

(c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers d'EDSC provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

Emploi et Développement social Canada

Notes aux états financiers consolidés (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les cinq responsabilités essentielles d'EDSC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Régimes de pension et prestations	Apprentissage, développement des compétences et emploi	Développement social	Services internes	Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	Conditions et relations de travail	2023 Total	2022 Total
Paiements de transfert et de prestations								
Particuliers	70 768 285	1 528 519	4 327	-	-	384	72 301 515	83 444 814
Prestations d'AE et mesures de soutien	-	21 835 443	-	-	-	-	21 835 443	38 923 027
Autres	-	3 790 848	6 373 076	-	(183)	11 233	10 174 974	8 013 118
Total des paiements de transfert et de prestations	70 768 285	27 154 810	6 377 403	-	(183)	11 617	104 311 932	130 380 959
Charges de fonctionnement								
Salaires et avantages sociaux	625 396	1 579 365	70 917	686 880	357 594	123 191	3 443 343	3 068 755
Services professionnels et spéciaux	68 766	384 379	12 382	419 506	50 162	834	936 029	898 540
Frais d'administration par l'ARC	-	546 860	-	-	-	-	546 860	732 896
Créances douteuses	38 085	756 621	66 907	(4 002)	-	20 267	877 878	611 849
Installations et location	29	2 401	188	256 943	30 723	501	290 785	291 759
Transport et communications	21 567	26 032	417	27 416	4 723	1 716	81 871	75 240
Amortissement	32 894	8 985	995	23 654	548	4 480	71 556	66 528
Autres	70 670	90 274	105	(130 040)	12 485	1 009	44 503	13 837
Machinerie et matériel	683	1 866	22	33 573	1 689	53	37 886	66 731
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	29 926	-	-	-	-	29 926	(16 600)
Total des charges de fonctionnement	858 090	3 426 709	151 933	1 313 930	457 924	152 051	6 360 637	5 809 535
Total des charges	71 626 375	30 581 519	6 529 336	1 313 930	457 741	163 668	110 672 569	136 190 494
Revenus								
Assurance-emploi (note 12)	-	27 472 940	-	-	-	-	27 472 940	24 333 715
Recouvrement des frais d'administration du RPC	365 612	-	-	167 294	-	-	532 906	539 703
Recouvrement des frais de prestations des services fournis à d'autres ministères	-	-	-	53 217	427 009	-	480 226	261 769
Frais d'utilisation	-	138 262	-	-	-	-	138 262	80 629
Autres	8	17 211	1	881	351	3 822	22 274	25 355
Intérêts sur les prêts à recevoir	-	13 996	-	-	-	-	13 996	10 769
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(40 053)	(162 674)	(1)	(64 186)	(427 360)	(2 859)	(697 133)	(421 144)
Total des revenus	325 567	27 479 735	-	157 206	-	963	27 963 471	24 830 796
Coût nets des activités poursuivies	71 300 808	3 101 784	6 529 336	1 156 724	457 741	162 705	82 709 098	111 359 698

Emploi et Développement social Canada
Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Emploi et Développement social Canada

Annexe à la

**Déclaration de la responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2023**

1 Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par EDSC pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), de même que des renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluations et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'EDSC se trouvent dans le [Plan ministériel](#) de l'exercice 2022 à 2023 et dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de l'exercice 2021 à 2022.

2 Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion des contrôles internes

EDSC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion des contrôles internes, approuvé par le sous-ministre, a été adopté et englobe :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion des contrôles internes en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion des contrôles dans leur domaine de responsabilité;
- Les valeurs et l'éthique;
- La communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- La surveillance et mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action au sous-ministre et aux cadres supérieurs du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils au sous-ministre quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

EDSC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui figurent dans ses états financiers, comme suit :

Ententes communes :

- Services publics et Approvisionnement Canada administre à l'échelle centrale le versement des salaires, la prestation des services de rémunération et d'avantages sociaux, l'acquisition de biens et de services conformément à l'instrument de délégation d'EDSC, et fournit des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère l'information nécessaire pour calculer diverses charges à payer et provisions, par exemple le passif accumulé au titre des indemnités de départ;

- Le Ministère de la Justice fournit des services juridiques à EDSC;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information à EDSC dans les domaines des services de centre de données et de réseau.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de CIRF liés à ces services en particulier.

Par conséquent, EDSC compte sur le système efficace de contrôle interne des rapports financiers en place chez ces fournisseurs de services.

Ententes particulières :

- Par l'intermédiaire de Service Canada, EDSC est l'un des guichets centraux d'accès des citoyens au gouvernement. C'est pourquoi EDSC a conclu plusieurs ententes avec de nombreux ministères du gouvernement du Canada afin d'offrir aux Canadiens un meilleur accès aux programmes et aux services;
- Selon les termes d'un contrat conclu avec le Programme canadien d'aide financière aux étudiants, un fournisseur de services du secteur privé administre les prêts directs consentis en vertu du Programme canadien d'aide financière aux étudiants. Par conséquent, le Ministère s'appuie sur les procédures de contrôle du fournisseur de services externe et sur la vérification annuelle de l'information financière et des contrôles internes effectuée par un cabinet de vérification externe.
- L'Agence du revenu du Canada (ARC) assure la prestation de tous les services de recouvrement des comptes débiteurs au nom d'EDSC. Par conséquent, le Ministère s'en remet aux procédures de contrôle de l'ARC pour les services de recouvrement et à la capacité de l'ARC en matière de présentation de rapports;
- L'ARC administre un certain nombre d'activités pour le Régime de pension du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Compte des opérations de l'assurance-emploi;
- En 2022-2023, l'ARC a également administré la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), la Prestation canadienne de relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC).

3 Résultats des évaluations menées par le Ministère au cours de l'exercice 2022-2023

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Plan cyclique de surveillance continue de l'année précédente pour l'année en cours	État
Contrôles généraux en matière de TI	Terminé comme prévu; mesures correctives mises en place
Clôture d'exercice et rapports financiers	Terminé comme prévu; aucune action corrective requise
Sécurité de la vieillesse	Terminé comme prévu; mesures correctives mises en place
Revenus, débiteurs et recettes	Terminé comme prévu; aucune action corrective requise

EDSC a déterminé qu'en général, les contrôles financiers clés examinés fonctionnent efficacement pour prévenir ou déceler une anomalie importante aux états financiers. Il a toutefois été établi que certains secteurs nécessitaient des mesures correctives :

Contrôles généraux en matière de TI (CGTI)

La surveillance continue des CGTI est effectuée dans le cadre d'un cycle de cinq ans qui évalue SAP et quatorze (14) systèmes d'alimentation.

À la suite de l'évaluation de la surveillance continue de la deuxième année, certaines recommandations clés sont formulées dans deux des quatre principaux piliers de contrôle évalués : l'accès aux programmes et aux données et la gestion du changement.

Le plan d'action des réponses de la direction (PARD) est préparé par le responsable du processus afin de renforcer le contrôle. Les progrès réalisés dans le cadre de ce plan feront l'objet d'un suivi au cours de l'exercice 2023-2024 dans le cadre de la troisième année de surveillance continue des CGTI.

Sécurité de vieillesse

Voici quelques-unes des principales recommandations :

- Veiller à ce que les radiations soient approuvées par l'autorité déléguée appropriée; et
- Veiller à ce que les remises soient effectuées par les personnes ayant les autorités déléguées appropriées.

Des PARD ont été préparés par les responsables des processus en vue de renforcer les contrôles et les progrès réalisés par rapport à ces plans seront suivis au cours de la période 2023-2024.

Revenus, débiteurs et recettes

Le processus a été examiné et il a été conclu que ses composantes sont documentées et évaluées à travers l'ensemble des divers autres processus identifiés dans le plan de surveillance continue par rotation. Par conséquent, ce processus sera supprimé en tant que secteur de contrôle clé autonome.

4 Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan de surveillance continue par rotation d'EDSC pour les cinq prochains exercices financiers est présenté dans le tableau ci-dessous. Veuillez noter que le plan sera rajusté au besoin sous réserve d'une réévaluation annuelle des secteurs de contrôle à risque élevé, du calendrier d'autres activités de vérification et de surveillance pertinentes et de l'incidence des changements survenus au cours de l'année ou prévus pour l'année ou les années à venir.

Plan cyclique de surveillance continue axée sur les risques					
Domaines de contrôle clés	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Programme canadien d'aide financière aux étudiants			X		
Assurance-emploi		X		X	
Contrôle au niveau de l'entité		X			
Clôture d'exercice et rapports financiers			X		
Contrôles généraux en matière de TI ¹	X	X	X	X	X
Subventions et contributions		X			X
Sécurité de la vieillesse				X	
Administration de la paye	X		X		X
Planification et budgétisation	X			X	
Cycle de l'approvisionnement au paiement	X				X

¹ Une partie des contrôles généraux en matière de TI fera l'objet d'un suivi annuel, en fonction du risque. Au cours d'un cycle de cinq ans, tous les systèmes de TI visés seront revus.